

Extrait du site UGTG.org



url :À [http://ugtg.org/article\\_2313.html](http://ugtg.org/article_2313.html)

# **Pa manyé Sendikalis : 06 juyé nou douvan tribinal Lapwent**

- La Centrale UGTG -

Date de parution : 29 novembre 1999

Date de mise en ligne : mercredi 5 juillet 2017

Mis À jour le : mercredi 5 juillet 2017

---

**UGTG.org**

---

CAMARADES, TRAVAILLEURS, MILITANTS DE L'UGTG,

Le procès du Secrétaire Général de l'UGTG, Eli DOMOTA, a été reporté au 06 juillet 2017 car l'ensemble des pièces n'a pas été communiqué à la défense. Pour rappel, il est poursuivi pour "pour violence en réunion", suite à une plainte déposée par un cadre dirigeant de BMW, propriété du président du Medef Guadeloupe.

Le 31 mai dernier, de nombreuses mobilisations ont été organisées dans le cadre de conflit en cours mais aussi pour dénoncer la répression anti-syndicale qui frappe les militants syndicaux de Guadeloupe. Les Travailleurs ont dû faire face à une violence farouche des gendarmes. C'est ainsi qu'un de nos délégués a été sauvagement frappé par un gendarme à coup de pieds et a été abandonné à la Clinique "Les Eaux Claires" avec une rupture totale du tendon d'Achille.

Car il s'agit, comme en Mai 1967 où pas moins de 100 Travailleurs ont été tués dans les rues de Pointe-à-Pitre à la demande du patronat, de protéger la classe des escrocs, de ceux qui ne respectent pas les lois sociales. C'est donc un véritable procès en sorcellerie pour tenter de criminaliser l'action syndicale, et cela afin de cacher la réalité des relations sociales en Guadeloupe qui repose sur le non-respect du droit du travail, la violation du droit syndical, la remise en cause des libertés fondamentales.

Ce procès fait l'objet d'une très grande solidarité tant sur le plan guadeloupéen qu'à l'échelle internationale. Ce sont des centaines de communiqués de soutien et d'interpellations venues d'organisations et de personnalités du monde entier (Caraïbe, Amérique, Europe, Afrique). C'est aussi la présence de délégations d'organisations de Guadeloupe, de Martinique, de Guyane, de France mais aussi de l'Association des Travailleurs et des Peuples de la Caraïbe et du Comité International Contre la Répression.

L'UGTG réaffirme que ce sont la liberté syndicale et le droit pour les Travailleurs de disposer d'organisations syndicales indépendantes qui sont visés.

Aujourd'hui, les patrons considèrent qu'ils ont en mains un permis de licencier qui leur donnent un droit de vie et de mort sur les travailleurs. Sans vergogne, ils ont le pouvoir de détruire la vie de femmes et d'hommes qui travaillent pour gagner leur vie et nourrir leurs enfants.

Se syndiquer à l'UGTG, revendiquer ses droits sont interdits et sanctionnés par un licenciement enrobé sous de fallacieux prétextes. Condamnation pour entrave à la liberté de circulation, condamnation pour entrave à la liberté du travail, condamnation pour refus de prélèvements ADN. Poursuites et condamnations pour s'être opposé aux discriminations, au mépris et à l'arrogance patronale sont le lot quotidien des syndicalistes. É Pannansitan lé malfète ka kontinyé volé travayé é pèp gwadloup et cela en toute légalité.

C'est une véritable guerre contre les Travailleurs, contre les libertés syndicales, contre l'UGTG. Le patronat, soutenu par l'Etat, s'attaque à tous les acquis sociaux des Travailleurs et des larges masses en refusant toute négociation en branche professionnelle, en remettant en cause les accords collectifs, en piétinant l'Accord BINO et en détricotant le Code du Travail.

CAMARADES, TRAVAILLEURS, MILITANTS DE L'UGTG !

NON ! SENDIKALIS PA KRIMINEL ! Mettons un terme à ce mépris et à cette arrogance soutenus par l'Etat et la justice.

## **Pa mannyé Sendikalis : 06 juyé nou douvan tribinal Lapwent**

---

CAMARADES, TRAVAILLEURS, MILITANTS DE L'UGTG, NOU PARÉ - NOU PÉKÉ FÈ DÈYÈ, NOU SÉ PITIT A KONBATAN !!

SENDIKALIS PA KRIMINEL ! TRAVAYÈ PA CHYEN !

JEUDI 06 JUILLET 2017 8TÈD MATEN DOUVAN TRIBINAL LAPWENT

UGTG, Lapwent, 18 jen 2017.